

# RAPPORT SOMMAIRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

tenues dans le cadre de la démarche d'élaboration de la Politique de développement social et communautaire



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE



### MISE EN GARDE

Ce rapport sommaire fait état des principaux éléments dégagés lors des diverses consultations publiques réalisées dans le cadre de la démarche d'élaboration de la Politique de développement social et communautaire de la Ville de Lévis. **Il permet de déceler des tendances.**

Les éléments qui y sont présentés résument l'essentiel des propos rapportés par les répondantes et répondants. Il ne s'agit donc pas d'informations vérifiées mais bien de **perceptions**.

La plupart des besoins et enjeux relevés rejoignent une majorité de répondantes et répondants. Toutefois, certaines nuances apparaissaient selon l'**âge**, le **sexe**, les **quartiers** de résidence ou les **particularités** des individus.

Comme les consultations portaient sur les enjeux prioritaires perçus, les résultats présentés font peu état des éléments jugés satisfaisants.

Considérant le traitement et l'analyse sommaire des données, il convient **d'utiliser ces résultats avec prudence**.



**Gilles Lehouillier**  
Maire de Lévis

## MOT DU MAIRE

À Lévis, la participation citoyenne prend différentes formes et les séances de consultation publique constituent une voie d'action privilégiée par notre conseil pour amener la population à se prononcer sur des sujets qui les concernent. Ainsi, au printemps 2018, dans le cadre d'une vaste consultation, près de 800 individus nous ont partagé leurs préoccupations et leurs attentes en matière de développement social et communautaire. Je tiens à les remercier pour leur contribution et je salue leur engagement.

Ce rapport met à la disposition des personnes intéressées, l'essentiel des informations recueillies au cours de cette série de consultations. Nous le publions dans un esprit de transparence et d'objectivité mais également dans l'optique que ces données éclairent la population sur les orientations privilégiées par la Ville.

Soucieux de l'amélioration en continu de nos services, nous nous engageons à accepter les défis soulignés dans ce rapport et à y donner suite avec audace et ambition, en collaboration avec nos partenaires du milieu.

Enfin, je remercie madame Amélie Landry, présidente de la Commission consultative de développement social et communautaire ainsi que nos partenaires qui ont tout mis en place pour que cette démarche soit un succès et puisse servir de tremplin pour l'élaboration de notre première Politique de développement social et communautaire.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

La présentation de ce rapport synthèse marque une étape importante de notre démarche de mobilisation et d'action pour une qualité de vie encore meilleure à Lévis.

À titre de présidente de la Commission consultative de développement social et communautaire, je suis fière de constater que les efforts déployés par nos partenaires afin d'entendre les besoins et les préoccupations de la population lévisienne en matière de qualité de vie ont porté fruit.

Ces consultations publiques nous auront permis de constater les préoccupations et les besoins de notre communauté. Les priorités des citoyennes et des citoyens se dessinent à travers les pages de ce rapport.

Au nom des membres de la Commission consultative, je remercie tous ceux et celles qui y ont participé. Je tiens aussi à remercier les membres du comité de travail et les organismes du milieu pour leur soutien dans la planification et l'organisation des consultations. Vous avez investi votre cœur, vos énergies et votre temps pour les Lévisiennes et les Lévisiens.



**Amélie Landry,**  
présidente de la  
Commission  
consultative de  
développement social  
et communautaire et  
conseillère municipale,  
district Bienville



## SOMMAIRE

---

À l'hiver 2018, dans le cadre de la démarche d'élaboration de sa première Politique de développement social et communautaire, la Ville de Lévis lançait une importante tournée de consultations publiques. L'objectif ? Se doter d'une lecture claire et actuelle des préoccupations et des besoins de la population lévisienne en matière de développement social et communautaire.

Par ces consultations, la Ville visait à recueillir tous les commentaires touchant les enjeux et les interventions qui devraient être priorisés en matière de développement social et communautaire à Lévis. Plus précisément, c'était l'occasion de connaître les opinions, les attentes et les préoccupations des Lévisiennes et Lévisiens et d'obtenir un point de vue direct sur leur qualité de vie.

Ainsi, la Ville de Lévis a mis en place un processus de consultation composé de quatre (4) méthodes :

- Une journée de consultation avec les acteurs du développement social et communautaire de Lévis ;
- Quatorze (14) assemblées de cuisine dans les organismes communautaires avec les membres usagers ;
- Trois (3) rencontres d'échange et de discussion avec des citoyennes et citoyens de chaque arrondissement ;
- Deux (2) sondages en ligne ; le premier s'adressant à la population et le deuxième aux intervenantes et intervenants du milieu.

La décision d'utiliser des approches différentes avait pour but de rejoindre le plus grand nombre de Lévisiennes et de Lévisiens, d'avoir une bonne représentation des populations des trois arrondissements de la Ville, mais surtout, d'assurer la participation de personnes en situation de vulnérabilité. Au final, ce processus aura permis de recueillir les points de vue et propositions de 791 répondantes et répondants.

Cet exercice a permis, par la collecte de données quantitatives et qualitatives, de mettre en lumière les facteurs qui influencent le plus la qualité de vie des personnes sondées. La compilation des résultats quantitatifs positionne les enjeux suivants comme les plus prioritaires :

1. Les déplacements
2. Le logement
3. La santé
4. L'emploi et les revenus
5. La vie communautaire, les loisirs, les sports, les arts et la culture
6. L'alimentation et la sécurité alimentaire
7. L'environnement et les espaces verts
8. La sécurité
9. Le quartier et les services de proximité

Les données qualitatives ont, quant à elles, affiné les résultats quantitatifs et fait apparaître des éléments de contexte. Elles ont permis, d'une part, de percevoir l'importance relative de chaque déterminant dans la vie des répondantes et répondants, d'autre part, de mieux saisir la nature des problèmes et des besoins. Enfin, cette collecte d'information a permis d'entrevoir les obstacles potentiels à la réalisation des objectifs de la Politique de développement social et communautaire.

Au terme du processus de consultation, nous résumons en six mots l'ensemble des besoins et attentes prioritaires observés : **accès, proximité, sécurité, participation, relations, soutien.**



Pour les personnes consultées, le développement social et communautaire s'incarne d'abord dans le fait d'avoir **accès**, financièrement, physiquement et mentalement, à des lieux physiques, à un logement convenable, à des modes de transport variés et efficaces, à des modes de communication adaptés, à des emplois de qualité, à des aliments sains, à des espaces verts, à des soins, des activités, des services et des infrastructures à proximité. Selon elles, Lévis présenterait des inégalités évidentes en matière d'accès entre les différents secteurs de la ville.

Les Lévisiennes et les Lévisiens souhaitent pouvoir choisir parmi des options qui conviennent à leurs besoins, leurs capacités et à leur réalité notamment en matière d'habitation, de déplacement et d'emploi. Le manque d'option les amène parfois à accepter/utiliser/faire « quelque chose » qui ne leur convient pas nécessairement. Ils déplorent les situations où les choix des individus sont faits « par dépit » au lieu d'être libres et volontaires.

De manière générale, nous avons pu constater que les Lévisiennes et les Lévisiens ont un bon sentiment d'**appartenance** à leur quartier et y demeurent profondément attachés. Ils accordent une grande importance à la préservation de leur milieu de vie, à son animation ainsi qu'à la solidarité de voisinage. Plus encore, ils veulent pouvoir participer à l'animation et au rayonnement de leur territoire. Ils souhaitent des **services de proximité** afin de pouvoir réaliser la majorité de leurs activités quotidiennes à faible distance de leur lieu de résidence. Ils réclament un système de transport plus accessible, efficace et abordable.

Les participantes et participants témoignent de la nécessité de mesures qui favorisent les **relations** sociales et la **participation** sociale. À cet effet, nous avons pu constater un très large consensus sur l'idée que les activités sportives, culturelles, artistiques, de loisir, sociocommunautaires ou socioprofessionnelles sont de puissants vecteurs d'intégration sociale. Ils estiment que leur bonheur et leur épanouissement passent par la voie de la socialisation et de la mise en valeur de leurs compétences et de leurs capacités propres. Ils notent cependant une distribution inégale de ces activités sur l'ensemble du territoire.

Aussi, la population lévisienne reconnaît et souligne le travail essentiel accompli par les organismes communautaires dans le développement de réseaux de **relations** et de **soutien** social. Les propos des personnes rencontrées laissent toutefois entrevoir une méconnaissance importante des services communautaires mis à leur disposition. Plusieurs soulèvent l'inefficacité actuelle des communications concernant la diffusion et la valorisation de l'offre de service des organismes de la communauté.

Enfin, une préoccupation particulière a été exprimée à plusieurs reprises dans l'ensemble des consultations; celle de la **sécurité** de leur personne et de leur environnement. Les Lévisiennes et les Lévisiens souhaitent que la Ville consolide les services de sécurité afin que leur haut sentiment de sécurité puisse demeurer élevé.

En somme, les besoins énoncés par la population lévisienne concernent autant les besoins primaires que les besoins secondaires des individus. Toutefois, nous avons pu constater des nuances importantes entre les attentes prioritaires des personnes en situation de vulnérabilité et celles des citoyennes et citoyens plus favorisés. Jugeant la satisfaction des besoins à travers leurs propres lunettes, nous avons vu que les premiers expriment leur mécontentement principalement en termes de problématiques d'accès et s'attardent plus particulièrement sur les besoins primaires (se loger, se nourrir, se déplacer), alors que le second groupe souhaite davantage une amélioration de leur situation actuelle en termes de choix, d'efficacité et de qualité.



## L'ANALYSE GLOBALE

---

Malgré que des besoins spécifiques et des particularités apparaissent selon les groupes-cibles consultés, l'âge, le sexe ou les quartiers de résidence des répondantes et des répondants, certains éléments communs se dégagent des propos obtenus. En effet, la majorité des commentaires émis par les personnes consultées correspondent à l'un ou l'autre des six thèmes suivants.

### 1. La cohésion sociale

Nous avons pu observer une réelle volonté à instaurer un nouveau sens de la solidarité sociale et de la responsabilité mutuelle. Ce retour à l'esprit de partage, d'entraide et de solidarité suggère une relation de proximité entre les citoyens, une place centrale accordée à l'individu dans l'environnement et une dynamique propice à la participation de tout un chacun.

Mais bien que la presque totalité des individus interrogés conçoive le développement social et la justice sociale comme une nécessité à la santé de la collectivité, pour certains, le fait de soutenir des groupes de population plus vulnérables par des actions spécifiques est perçu, au contraire, comme une situation d'injustice envers eux-mêmes. D'autres craignent que les actions mises de l'avant ne se fassent au détriment de leur propre bien-être. Nous estimons que ces syndromes du « pas dans ma cour » et du « moi aussi » pourraient empêcher le développement de relations sociales égalitaires et enrichissantes ou constituer un obstacle potentiel à la mise en place de mesures spécifiques pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Ainsi, un premier défi se pose : la reconnaissance des bénéfices de la cohésion sociale pour l'ensemble de la collectivité, tant aujourd'hui que pour l'avenir. Assurément, un grand projet comme celui de faire de Lévis une ville plus inclusive et solidaire ne peut se réaliser sans contrer les préjugés, sans une adhésion collective au principe de justice sociale et sans le partage d'une volonté d'agir générale.

### 2. L'aménagement de quartiers à échelle humaine

Pour les répondantes et les répondants, la ville devrait privilégier l'aménagement de quartiers qui offrent un milieu de vie confortable, sécuritaire, animé et favorable à la santé, c'est-à-dire des quartiers « à échelle humaine ». Ils veulent une ville où l'aspect humain prime avant tout. Ils ont envie d'une vie de quartier à la fois paisible et dynamique.

Le besoin d'avoir accès à des commerces et à des services à faible distance du lieu de résidence est ressorti comme une attente de premier ordre chez les personnes interrogées. Pour plusieurs, l'accès à des services de proximité est perçu comme une solution unique à de multiples problématiques.

En plus de faciliter leur quotidien, ces services de proximité favorisent le sentiment d'appartenance à la communauté, entre autres, par les contacts quotidiens avec les commerçants et les voisins. Le fait d'exercer une citoyenneté active renforcerait également ce sentiment d'appartenance à la communauté. Il y a d'ailleurs une forte attente de voir les initiatives citoyennes et communautaires être encouragées et soutenues par la Ville. Il y a un désir marqué de faire participer activement les gens pour qu'ensemble, ils contribuent au mieux-être de leur quartier.



### 3. Le manque d'options

Les répondantes et répondants ont soulevé plusieurs situations où leur bien-être est entravé par un manque d'options et de possibilités notamment en matière de logement, de transport et d'emploi. Il semblerait que certains choix soient faits « par dépit ». Toutefois, cela s'observait plus particulièrement chez les personnes en situation de vulnérabilité.

#### a) *Les options de logement*

Les locataires se sentent souvent contraints de rester dans un logement qui n'est pas adapté à leurs besoins, leurs capacités (financières ou physiques) ou leur réalité par manque de logements de qualité à prix abordable. Ainsi, les répondantes et répondants requièrent une diversité de logements adaptés aux besoins spécifiques des divers sous-groupes de la population (personnes seules, familles monoparentales, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.) et une plus grande facilité d'accès à ceux-ci. Il est à noter que le manque d'insonorisation et les systèmes de ventilation défectueux de certains logements semblent contribuer aux troubles de voisinage.

Aussi, ils attribuent une attention particulière au milieu dans lequel ces logements seront intégrés. Le logement est leur lieu d'ancrage. Ils le veulent dans un milieu paisible, sécuritaire et doté d'espaces verts. Ils souhaitent également que ces logements favorisent une plus grande mixité sociale, économique et culturelle évitant ainsi une concentration excessive de la pauvreté dans certains quartiers et permettant aux personnes, dont la situation socioéconomique ou familiale change, de pouvoir demeurer dans le même quartier.

#### b) *Les options de transport*

Plusieurs des gens interrogés font part de carences dans le service de transport en commun et de transport adapté. Ils soulignent les abribus mal déneigés et mal entretenus, le manque de parcours, les horaires trop restreints, la couverture géographique déficiente ou le coût trop élevé. Ils souhaitent un renforcement du transport collectif afin que celui-ci puisse devenir une réelle alternative à l'utilisation de la voiture. D'autre part, ils déplorent le manque de pistes cyclables fonctionnelles permettant d'effectuer les activités quotidiennes et de se rendre au travail en toute sécurité et dans un temps raisonnable. Les répondantes et répondants qui ne possèdent pas de voiture expriment une plus grande insatisfaction vis-à-vis des moyens de transport et des infrastructures mis à leur disposition pour se déplacer. Pour eux, le choix d'utiliser le service de transport en commun, c'est un faux-choix. Pour des personnes ayant un handicap, le service de transport adapté devient l'unique moyen d'accéder à des lieux. Une difficulté d'accès à ce service peut augmenter leur isolement social. Pour les individus possédant une voiture, ce sont plutôt les problèmes d'embouteillage qu'ils pointent du doigt. Ils regrettent le manque d'alternatives pour se rendre à leurs lieux de destination.

L'accessibilité à divers modes de déplacement représente une des conditions de base à la participation sociale. Il importe donc que chacun puisse avoir accès à des services de transport diversifiés et répondant à ses besoins, sans quoi leur participation sociale (par exemple l'accès aux services d'éducation, au marché de l'emploi, aux loisirs ou aux soins de santé) ainsi que l'exercice de leurs droits peuvent être compromis.

#### c) *Les options d'emploi*

Le milieu de travail est un espace important d'intégration sociale. Il contribue à l'épanouissement des personnes, au développement de leur sentiment d'appartenance et au renforcement de leur estime de soi. Toutefois, à travers les propos des personnes en situation de vulnérabilité, nous avons pu remarquer que cela n'est pas toujours le cas. Au contraire, elles ont le sentiment d'être jugées sur la qualité ou l'utilité de leur travail, d'être discriminées, d'être incomprises, d'être rejetées, d'être utilisées. Souvent, elles occupent des emplois qui ne sont pas adaptés à leurs



besoins, à leurs intérêts, à leur domaine ou leur niveau d'études, des emplois généralement précaires et peu rémunérateurs. Les obstacles à l'emploi sont particulièrement perceptibles chez les personnes immigrantes et celles ayant des problèmes de santé mentale ou physique.

Selon elles, le marché de l'emploi est avare d'emplois adaptés aux personnes avec des capacités limitées et d'emplois offrant de bonnes conditions pour les personnes n'ayant pas de diplôme reconnu. Elles constatent que leurs « différences et particularités » peuvent susciter des craintes et des préjugés qui rendent plus difficile leur intégration socioprofessionnelle. Il semblerait toutefois que le soutien - en continu - d'un intervenant favoriserait leur maintien à l'emploi. À défaut de pouvoir obtenir un emploi adapté à leurs capacités et leurs compétences, certaines restent inactives ou occupent un emploi pour lequel elles sont surqualifiées.

#### **4. Le développement et l'épanouissement des personnes**

La participation des citoyennes et des citoyens à des activités (socioprofessionnelles, sociocommunautaires, culturelles, artistiques, sportives et de loisir) semble contribuer grandement à leur développement et leur épanouissement. En effet, plusieurs des personnes consultées ont souligné l'importance de ces activités dans leur vie et à quel point le fait d'y participer était bénéfique pour elles. Elles estiment qu'il s'agit de formidables occasions mises à leur disposition pour pouvoir découvrir ou redécouvrir leurs champs d'intérêt et leurs forces, exprimer leurs talents et établir de nouvelles relations. Cette mise en action positive renforce leur sentiment de satisfaction, de valorisation de soi et de devoir accompli.

Ces activités sont associées tant au développement de la personne qu'à celui des communautés. Ce sont tous des vecteurs d'épanouissement et des générateurs de capital social. Ces activités offrent aux individus des possibilités de renforcer leur confiance et leur estime de soi tout comme elles favorisent les échanges et aident à l'intégration des groupes. Elles contribuent à l'atteinte du plein potentiel physique, social, intellectuel et spirituel des personnes.

Ces activités exercent également un rôle essentiel dans le développement des communautés car elles constituent aussi des espaces d'expression, d'implication bénévole et d'apprentissage de la vie démocratique. Sur le plan collectif, cet engagement citoyen favorise l'entraide et la solidarité sociale, contribue à créer des milieux de vie sains et à mieux répondre aux besoins de la collectivité.

#### **5. Les services communautaires**

L'importance des organismes communautaires et de leurs services a été maintes fois relatée par les répondantes et les répondants. Pour plusieurs, les organismes communautaires représentent des milieux de vie accessibles et accueillants où les gens peuvent recevoir rapidement de l'aide de première ligne. Certains individus ont clairement mentionné que l'organisme qu'ils fréquentent est l'unique raison de leur survie. Ainsi, leur apport essentiel au bon fonctionnement de la vie sociale semblait faire l'unanimité et de fait, plusieurs commentaires évoquaient la nécessité qu'ils soient soutenus dans l'accomplissement de leur mission.

Généralement, les organismes communautaires favorisent une approche qui valorise la participation, l'entraide et la solidarité. Ils veillent à la diminution des préjugés, au renforcement des liens humains et au développement du pouvoir d'agir individuel et collectif. Ils contribuent au renforcement du tissu social. Leur action permet de recevoir de l'information et des services appropriés, de sortir de l'isolement, de prendre sa place dans la société.





Un des problèmes qui semble se poser ici est la méconnaissance des différents services et programmes offerts par les organismes. À plusieurs reprises, dans le cadre des consultations, nous avons été à même de constater cette réalité. En effet, parmi les propositions d'initiatives et de services à mettre en place, nombreux existent déjà. Cela a permis de mettre en lumière une certaine problématique de communication. L'autre enjeu observé est la réticence (gêne, peur du jugement) de certaines personnes à solliciter - par elle-même - les services. Cependant, elles mentionnaient être ouvertes à recevoir l'aide offerte lorsqu'elles sont référées ou accompagnées dans leurs démarches.

## 6. Le milieu de vie

Les citoyennes et citoyens de Lévis veulent vivre dans un milieu de vie qui répond à leurs besoins fondamentaux, qui est favorable à leur santé et qui assure leur qualité de vie. Ils réclament des milieux de vie agréables, harmonieux et sécuritaires.

### *Agréables :*

Par des lieux de rassemblement, des espaces publics animés et des parcs aménagés qui favorisent les rencontres spontanées et la découverte d'intérêts communs. Par la présence d'espaces verts et agricoles. Les parcs à chien et les jardins communautaires font également partie des installations très espérées.

### *Harmonieux :*

Par des relations de voisinage plaisantes et facilitantes. Dans les propos relevés, on constate que les relations de voisinage ont un impact majeur sur la qualité de vie des individus. Autant les bonnes relations de voisinage peuvent être très utiles et contribuer au bien-être des individus, autant les relations difficiles semblent affecter de façon importante leur qualité de vie. Les habitudes et les comportements de certains voisins semblent engendrer des conflits chargés en émotion. Certains paraissaient d'ailleurs peu habiletés à résoudre adéquatement ces conflits.

### *Sécuritaires :*

Par une présence policière rassurante, visible et continue. La présence policière actuelle assure un grand sentiment de sécurité chez les personnes sondées. Cela semble contribuer à diminuer le stress de certains individus qui, sans ce haut niveau de sécurité, limiteraient leurs sorties et leur participation sociale. Plusieurs des personnes sondées ont souligné l'importance de consolider et de poursuivre les efforts investis dans l'opération de maintien de la sécurité des résidentes et résidents de Lévis.

Par la présence de réseaux de transports actifs sécuritaires. Plusieurs commentaires émis concernent le manque d'entretien des trottoirs et l'aménagement déficient de certaines intersections (ex. : temps de traverse pour piétons trop courts).



## CONCLUSION

---

Il est difficile de voir d'un même œil les résultats d'une consultation lorsque l'on constate des disparités d'accès, de revenus et de conditions de vie entre les différents groupes de répondantes et de répondants. Les besoins des uns peuvent sembler futiles en comparaison des besoins des autres. La démarche de consultation citoyenne a toutefois permis de relever un élément concluant; la satisfaction des besoins des uns ne se fait pas nécessairement au détriment des autres. Au contraire, une réponse à un besoin peut en satisfaire d'autres. Plus encore, contribuer à satisfaire les besoins des autres s'avère un élément clé du bonheur et de l'épanouissement.

Qu'on le veuille ou non, l'effritement du tissu social a renvoyé sur les organismes communautaires et les organisations publiques les demandes d'aide qui étaient autrefois assurées par la famille ou le voisinage. Cela dit, la Ville de Lévis et ses partenaires ont tout avantage à instaurer une solidarité de proximité entre voisins, générations, cultures et classes sociales s'ils ne veulent pas porter tout le poids de sa disparition. Outre le défaut de solidarité, d'autres défis de cohésion sociale se posent tels qu'intégrer les personnes immigrantes dans la communauté et combattre efficacement toutes formes de discrimination ou de préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. La Ville doit faire preuve de créativité face à ces défis sociaux. Cela passe, entre autres, par la reconnaissance et le respect des différences, des besoins distinctifs, des droits humains ainsi que par une plus grande sollicitude. Il importe de reconnaître que la vulnérabilité des individus les rend interdépendants et que la mise en œuvre d'une bienveillance collective est un prérequis au devenir d'une ville inclusive, solidaire et exempte d'inégalités sociales. Du coup, il devient judicieux d'accorder une place prioritaire au renforcement de la cohésion sociale dans une Politique de développement social et communautaire.

Au même titre que d'autres grandes villes du Québec, Lévis est confrontée à des transformations sociales, économiques, environnementales et culturelles. Forcément, elle change et fait face à de nouveaux défis. Les besoins demeurent nombreux et les ressources insuffisantes. Conséquemment, des choix responsables seront à faire. Le processus de consultation publique a permis d'identifier les enjeux prioritaires à traiter. Les efforts actuels à investir sont mieux ciblés, mais l'évolution des réalités commandera toutefois une adaptation continue des stratégies d'action afin que celles-ci continuent de répondre aux besoins réels des Lévisiennes et des Lévisiens.

Pour mener Lévis vers un avenir encore plus prometteur en matière de qualité de vie, il est de mise de privilégier un **développement social et communautaire durable et intégré**. Parce qu'en mettant l'humain au cœur du développement de la Ville, on s'assure d'un développement qui prend en compte les besoins particuliers des individus. Parce qu'en soutenant les gens dans leur action commune pour satisfaire un besoin collectif de base, on s'assure d'un développement communautaire. Parce qu'en planifiant le développement de la Ville dans une perspective équitable entre l'ensemble des citoyens et des communautés, puis envers les générations futures, on s'assure d'un développement durable. Parce qu'en intégrant toutes les causes d'une problématique dans la mise en place d'une solution et en travaillant de concert avec les différentes parties prenantes, on s'assure d'un développement intégré.